

Élections municipales : mise sous pli des documents électoraux

Information concernant la mise sous pli des documents électoraux des candidats.

Mis en ligne le 10 mars 2020



Information à l'attention des Chavillois

Vous avez reçu, ou allez recevoir sous peu, les documents électoraux des candidats aux élections municipales 2020, dans vos boîtes aux lettres.

La mairie informe les Chavillois que cette mise sous pli (sous enveloppe) n'est pas effectuée par les agents municipaux, comme cela était le cas lors des précédents scrutins.

En effet, sur décision de l'État, cette tâche est désormais confiée à des sociétés, via une procédure d'appel d'offres.

De ce fait, la mairie de Chaville décline toute responsabilité en cas d'erreur de la part de ces sociétés titulaires des marchés publics passés par l'État.



≡ RETOUR À LA LISTE





VILLE DE CHAVILLE

1456 AVENUE ROGER SALENGRO
92370 CHAVILLE

☎ 01 41 15 40 00

🕒 Horaires

08h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30

Fermeture le mardi matin

Vendredi fermeture à 16h30

Samedi 9h > 12h

@ CONTACTEZ-NOUS